

Gouverner à l'extrême-droite : ce que révèlent les bilans municipaux du RN

Politique

Par Alexis Gibellini

Publié le 18 mars 2026

Consultant en politiques publiques

Le RN confirme son implantation locale dans le Sud de la France. Au lendemain du second tour des élections municipales, plusieurs villes pourraient être dirigées par l'extrême droite. Un regard panoramique sur les bilans des communes déjà conduites par le RN doit alerter les électrices et électeurs sur les conséquences d'un tel choix.

Étude comparative de plusieurs villes du Sud de la France

Introduction

Depuis plus de trois décennies, le Sud de la France constitue un terrain privilégié d'observation de l'exercice du pouvoir

municipal par l'extrême droite. Dès les années 1990, plusieurs villes du pourtour méditerranéen ont servi de premières expériences politiques locales, notamment **Toulon** (1995-2001) et **Vitrolles** (1997-2002). Ces expériences, souvent marquées par une forte conflictualité politique et institutionnelle, ont longtemps été considérées comme des épisodes isolés.

Depuis lors, d'autres municipalités ont rejoint ce paysage, faisant du Sud l'un des principaux fiefs de l'extrême-droite française. Parmi les cas les plus emblématiques figurent les villes d'**Orange**, **Béziers**, **Fréjus**, **Beaucaire** ou encore **Perpignan**.

Ces expériences municipales ne doivent pas être analysées uniquement sous l'angle de poussées électorales. Elles constituent également un laboratoire politique, permettant d'observer comment l'exercice du pouvoir local par le Rassemblement national (RN) peut transformer les priorités budgétaires, les relations avec la société civile et, plus largement, les conditions d'exercice du pluralisme démocratique à l'échelle territoriale.

À l'échelle municipale, les décisions publiques portent directement sur des domaines essentiels de la collectivité : remise en cause du soutien aux associations, politiques culturelles affaiblies, action sociale amoindrie, omniprésence de la thématique sécuritaire... Les choix opérés par les exécutifs municipaux peuvent donc avoir des effets rapides, visibles et délétères sur le tissu local et la vie quotidienne des habitants.

Dans le cadre des élections municipales de mars 2026, dans un contexte où certaines grandes villes – comme **Marseille** – voient émerger une concurrence électorale accrue de l'extrême-droite, l'examen de ces expériences locales apparaît particulièrement éclairant. Pour le Rassemblement national, les élections municipales constituent également un enjeu stratégique d'ancrage territorial. Malgré une progression électorale nationale, le parti reste encore peu implanté dans les

grandes villes, Perpignan demeurant aujourd'hui la principale commune importante dirigée par le RN.

L'analyse de plusieurs municipalités méridionales – notamment **Fréjus, Béziers, Beaucaire, Orange, Toulon, Marignane et Vitrolles** – fait apparaître des constantes qui dépassent les spécificités locales, révélant un mode de gouvernance propre à l'extrême-droite et des priorités politiques récurrentes.

Trois modèles de gouvernance municipale RN L'examen des municipalités dirigées par le Rassemblement national ou par des élus proches de ce parti politique montre que ces expériences locales ne sont pas homogènes. Si certaines tendances communes apparaissent, les styles de gouvernance municipale peuvent varier selon les contextes locaux, les profils des élus et les configurations politiques. À grands traits, il est possible de distinguer trois modèles de gouvernance municipale. Cette typologie ne prétend pas épuiser la diversité des situations locales. Elle permet toutefois de mieux situer les différentes expériences municipales évoquées dans la suite de cette note.

1. Le modèle de la « ville vitrine » Dans certaines villes, les exécutifs municipaux cherchent à construire l'image d'une gestion locale efficace et pragmatique. La priorité est alors donnée à la communication municipale, à la sécurité et à la mise en valeur de l'espace public. C'est notamment le cas à **Béziers**, où la municipalité dirigée par Robert Ménard – qui a désormais rompu avec le parti d'extrême-droite – met fortement en avant les politiques de sécurité et la promotion de l'identité locale. La communication municipale occupe une place centrale dans ce modèle de gouvernance, afin de démontrer la capacité de l'extrême droite à exercer le pouvoir.

2. Le schéma de la « municipalité de rupture » Dans d'autres villes, l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite s'accompagne d'une volonté plus marquée de rompre avec les équilibres politiques et associatifs antérieurs. Ce modèle se traduit souvent par une recomposition rapide du tissu associatif local, des tensions avec certaines organisations de la société civile engagées dans le débat public

ou des choix politiques clivants. La ville de **Beaucaire**, dirigée par l'extrême-droite depuis 2014, offre un exemple de cette dynamique, avec plusieurs controverses liées à la suppression de subventions à certaines associations ou à des décisions symboliques fortement politisées. **3. Le concept de la « municipalité normalisée »** Enfin, certaines municipalités dirigées par des élus issus de l'extrême-droite adoptent une stratégie de gestion plus discrète, visant à apparaître comme des exécutifs municipaux classiques. Dans ces cas, la communication politique est plus modérée et les politiques publiques locales cherchent à s'inscrire davantage dans la continuité des pratiques municipales traditionnelles. L'objectif est alors de démontrer la capacité des élus RN à gérer une ville de manière « normale », afin de consolider leur ancrage électoral local et de rassurer une partie de l'électorat. La ville de **Perpignan**, conduite par le premier vice-président du RN Louis Aliot depuis 2020, illustre en partie cette stratégie – également défendue, au niveau national, par Marine Le Pen depuis plusieurs années. Celle-ci vise à inscrire l'action municipale dans une logique de dédramatisation et de crédibilisation du parti dans l'exercice du pouvoir.

S'agissant des politiques publiques locales, trois dynamiques structurantes peuvent alors être identifiées :

1. Des priorités municipales révélatrices de choix politiques assumés ;
2. L'omniprésence du registre sécuritaire et du thème de l'immigration ;
3. Des régressions démocratiques à l'œuvre, entre clientélisme municipal et affaires judiciaires.

I. Des priorités municipales révélatrices de choix

politiques assumés

L'analyse des villes concernées révèle un redéploiement ciblé des ressources municipales, souvent dans des contextes de restrictions budgétaires, qui traduit une certaine vision des priorités de l'action publique locale.

Offensive contre les politiques de solidarité et les syndicats : une « casse sociale »^①

À **Orange**, sous la municipalité de Jacques Bompard, certaines organisations sociales et syndicales, dont un centre d'hébergement d'urgence et la CGT, ont perdu leur subvention municipale. Il n'y a plus de centres sociaux dans la commune, ce qui entraîne une perte de lien social pour les habitants et une ville profondément divisée^②.

À **Béziers**, un centre social a été contraint de fermer ses portes en 2015, faute de financement municipal^③. À **Beaucaire**, les subventions attribuées à la Ligue de l'enseignement et sa Maison du vivre-ensemble, notamment dans le cadre du soutien scolaire, ont été coupées^④.

Le sport, relativement épargné mais instrumentalisé

Les évolutions décrites ont parfois été résumées par la formule « *le social s'efface, le sport encaisse* »^⑤, révélant une modification des priorités municipales. Dans cette perspective, les clubs sportifs incarnent un vecteur privilégié de visibilité, parfois même d'instrumentalisation politique par certains maires d'extrême-droite^⑥, tandis que des politiques à caractère social voient leurs moyens diminuer.

Ainsi, le domaine sportif apparaît relativement protégé par les mairies RN, tout en étant à la solde du pouvoir politique local : «

on ne critique pas, on ne fait pas l'apologie ou on ne défend pas telle ou telle idéologie, qu'elle soit sociale, politique ou religieuse », comme le résumait Richard Bouigue et Pierre Rondeau dans leur analyse des liens entre monde du sport et élus RN⁷.

« Démolition de la culture »⁸ et récit identitaire

Des évolutions dans les politiques culturelles de certaines municipalités RN sont également à souligner. Une enquête récente de *Libération*⁹ montre que « *dans les villes qu'il dirige, le RN sabote la culture discrètement mais sûrement* ».

Ainsi, un processus de réduction progressive des subventions ou de réorientation des programmations culturelles se fait jour, dans un contexte où les communes constituent souvent le principal financeur des acteurs culturels locaux.

À **Orange**, suite à l'élection du Front national en 1995, les subventions municipales à l'événement phare des Chorégies étaient subitement arrêtées¹⁰. Un rapport commandé par le ministère de la Culture en 1996 a également mis en évidence une intervention directe de la mairie dans la politique d'acquisition de la bibliothèque municipale. Plusieurs ouvrages jugés « cosmopolites » ou associés à la gauche ont été retirés des listes d'achat, tandis que de nombreux livres écrits par des responsables du Front national ont été introduits dans les rayons¹¹.

À **Toulon**, la municipalité de Jean-Marie Le Chevallier (Front national), élue en 1995, entre rapidement en conflit avec le centre culturel Châteauvallon. En 1996, la programmation d'un concert du groupe de rap NTM déclenche une polémique nationale : le maire qualifie l'événement de « *faute culturelle* », dans un contexte de tensions croissantes entre la municipalité et les milieux artistiques. Le concert est finalement déprogrammé et le conflit aboutit, l'année suivante, au licenciement du directeur du centre culturel¹².

À **Perpignan**, la politique culturelle inclut des initiatives mémorielles pour le moins douteuses, qui ont suscité des débats. La municipalité a soutenu les journées « *Perpignan, capitale des Français d'Algérie* », organisées lors du congrès du Cercle algérieniste, et a inauguré une esplanade Pierre Sergent, ancien dirigeant de l'Organisation de l'armée secrète (OAS) et député des Pyrénées-Orientales¹³.

À **Marignane**, ville dirigée par le Front national entre 1995 et 2008, les débats municipaux ont régulièrement été marqués par des controverses mémorielles. Au cours de cette période, certaines initiatives municipales ont ravivé les tensions autour de la mémoire de la guerre d'Algérie¹⁴. Ces controverses illustrent la dimension symbolique que peut prendre l'action municipale lorsque les politiques culturelles ou commémoratives deviennent des vecteurs d'affirmation identitaire.

II. Omniprésence du registre sécuritaire et du thème de l'immigration

Au-delà des arbitrages budgétaires municipaux, la question de la sécurité occupe une place centrale dans l'action et la communication de plusieurs villes dirigées par le Rassemblement national. Le thème de l'immigration y est également fréquemment mobilisé dans le discours politique local... alors même que les communes ne disposent d'aucune compétence en matière de politique migratoire. Ainsi, la sécurité et la maîtrise de l'espace public deviennent des marqueurs symboliques de l'action municipale RN.

La sécurité, au cœur du récit municipal

La question sécuritaire fait l'objet d'une communication municipale particulièrement visible, mettant fréquemment en

avant l'action des forces de police municipale et les dispositifs de surveillance.

Le cas de **Béziers** est, à cet égard, particulièrement éloquent. Le maire Robert Ménard a ainsi développé une communication marquée par la sécurité, valorisant les effectifs de la police municipale, les opérations menées dans l'espace public ou encore l'équipement des agents. Certaines affiches ont notamment glorifié l'armement de la police municipale, illustrant la place centrale accordée à la question sécuritaire dans la communication locale, notamment dans le cadre d'une campagne qui présentait, en 2015, une arme de poing comme le « *nouvel ami* » de la police municipale¹⁵.

Cette mise en scène de l'action municipale contribue à inscrire la sécurité au cœur du récit politique porté par les mairies d'extrême-droite, en présentant la municipalité comme un acteur central de la lutte contre la délinquance et les incivilités, en dépit du fait que cela s'inscrive plutôt dans le cadre des compétences régaliennes de l'État et de la police nationale.

Le renforcement des instruments de contrôle local

Dans plusieurs villes, cette priorité sécuritaire se traduit également par un renforcement des instruments dont disposent les communes en matière d'ordre public.

À **Fréjus**, la municipalité dirigée par David Rachline se pose comme une ville « *laboratoire de la lutte contre l'insécurité* ». Elle revendique, par exemple, « *800 interpellations par an* » et met en avant le déploiement d'un réseau dense de caméras de vidéoprotection pour une ville moyenne (322 points de vue), ainsi que l'existence d'un dispositif de « *citoyens vigilants* » chargé de signaler des comportements jugés suspects¹⁶.

À **Perpignan**, Louis Aliot a également fait de la sécurité un axe central du discours municipal. Une enquête journalistique

publiée en 2023 a cependant suscité la polémique en mettant en cause certaines pratiques de la police municipale qui agirait comme « *une milice municipale* ». Plusieurs vidéos diffusées dans ce cadre montraient des interventions particulièrement musclées, impliquant l'usage de gaz lacrymogènes, des interpellations violentes voire des menaces de mort¹⁷.

L'importation du thème migratoire dans la communication municipale

Au-delà des dispositifs techniques ou policiers, la thématique de l'immigration est également mobilisée dans le discours politique municipal, alors même qu'elle relève principalement des compétences régaliennes de l'État.

À **Vitrolles**, la municipalité dirigée par Catherine Mégret a cherché à traduire au niveau local le principe de « *préférence nationale* » défendu à l'époque par le Front national. En 1998, un arrêté municipal instaure ainsi une prime à la naissance réservée aux enfants français nés de parents européens, excluant de fait une partie de la population. Cette mesure sera finalement annulée par la justice et vaudra à la maire une condamnation en 2000 pour discrimination, incitation et provocation à la haine raciale – décision confirmée par la Cour de cassation, en 2003¹⁸.

Plus récemment, à **Béziers**, la municipalité dirigée par Robert Ménard s'est illustrée par plusieurs campagnes d'affichage controversées liées à la question migratoire. En septembre 2016, une affiche jugée xénophobe, représentant un groupe de migrants accompagnée du slogan « *Ils arrivent* », a suscité de vives critiques. Une enquête judiciaire avait alors été ouverte pour provocation à la haine, avant d'être classée sans suite¹⁹.

Dans ce type de communication, la question migratoire est intégrée au récit politique municipal, contribuant à associer les enjeux locaux de sécurité à des débats nationaux sur

l'immigration et le contrôle des frontières, en cohérence avec l'idéologie du parti.

Ces stratégies participent à la construction d'un récit municipal fortement centré sur l'ordre public, la sécurité et la maîtrise du territoire. Elles contribuent également à structurer l'image politique des exécutifs municipaux concernés, qui cherchent à présenter la gestion locale comme un laboratoire de politiques publiques pour le RN, fondées sur l'autorité et la fermeté face à un État considéré comme laxiste.

III. Des régressions démocratiques à l'œuvre, entre clientélisme municipal et affaires judiciaires

Au-delà des politiques sectorielles, la gouvernance locale de l'extrême droite et la pratique du pouvoir par le Rassemblement national peuvent soulever des interrogations quant au fonctionnement démocratique des mairies concernées. Dans plusieurs communes, les controverses ne portent pas uniquement sur les orientations politiques, mais également sur la manière d'exercer le pouvoir municipal.

Fragilisation des contre-pouvoirs locaux

La pratique du pouvoir municipal dans certaines villes dirigées par l'extrême droite s'accompagne de tensions récurrentes avec différents acteurs du débat public local, notamment le tissu associatif (cf. *supra*).

Ainsi, à **Béziers**, la municipalité dirigée par Robert Ménard a ainsi refusé en 2016 de mettre à disposition de l'Association biterroise contre le racisme (ABCR) une salle de la Maison de la vie associative pour l'organisation d'une réunion publique, estimant que l'association avait un caractère politique. Saisie

par l'association, la justice administrative lui a donné raison, considérant que ce refus n'était pas légalement justifié²⁰.

Cet épisode illustre les tensions qui peuvent surgir entre certaines municipalités et des organisations de la société civile, notamment lorsque l'accès aux équipements municipaux devient un enjeu de confrontation politique.

Clientélisme municipal et recomposition des réseaux

La pratique du pouvoir municipal peut s'appuyer sur différents leviers – comme la gestion des emplois publics, l'attribution des subventions, les marchés publics ou l'accès aux équipements municipaux – qui permettent de structurer des réseaux d'influence et de soutien.

À **Toulon**, durant le mandat de Jean-Marie Le Chevallier (Front national) entre 1995 et 2001, plusieurs enquêtes journalistiques et travaux universitaires ont mis en évidence un système de recrutements politiques et familiaux au sein de la municipalité. Des militants et proches du parti ont été embauchés dans différents services municipaux ou structures paramunicipales, tandis que des membres de la famille d'élus occupaient également des postes administratifs, suscitant des accusations de népotisme et de clientélisme.

À **Marseille**, la mairie de secteur des 13^e et 14^e arrondissements, dirigée par une majorité RN entre 2014 et 2020, a également fait l'objet d'un contrôle de l'Agence française anticorruption (AFA). Le rapport établi à l'issue de ce contrôle met en évidence plusieurs dysfonctionnements dans la gestion administrative de la mairie de secteur. Les rapporteurs évoquent notamment des situations susceptibles de relever de détournement de fonds publics ou de prise illégale d'intérêts.

L'enquête souligne également l'existence de pratiques jugées problématiques dans la gestion des ressources municipales.

Selon les éléments rendus publics, l'utilisation de cartes carburant municipales pour des véhicules personnels, des recrutements familiaux ou encore l'absence de procédures encadrant certaines décisions administratives ont été identifiés comme des risques majeurs d'atteinte à la probité.

Plus largement, le rapport met en évidence une culture insuffisante de la probité au sein des services, ainsi que l'existence de conflits d'intérêts potentiels dans plusieurs dossiers examinés²¹.

Des critiques comparables ont été formulées dans d'autres municipalités. À **Fréjus**, dirigée par David Rachline depuis 2014, l'enquête journalistique *Les Rapaces*, publiée en 2022, évoque l'existence d'une véritable « *mafia varoise* ». Cet ouvrage pointe les relations étroites entre la municipalité et certains acteurs économiques locaux, notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), alimentant les accusations de clientélisme et de collusions dans l'attribution de certains marchés ou projets d'aménagement²².

Enjeux de probité et controverses judiciaires

L'analyse de l'action municipale doit, enfin, prendre en compte la question de la probité des élus et les affaires judiciaires qui ont pu marquer certaines municipalités RN.

À **Orange**, l'ancien maire Jacques Bompard puis son successeur Yann Bompard ont été condamnés dans des affaires ayant conduit à des décisions d'inéligibilité. Jacques Bompard a notamment été renvoyé devant la justice dans une affaire de prises illégales d'intérêts portant sur la vente de biens immobiliers municipaux. L'enquête a montré que certains biens de la commune avaient été rachetés par des sociétés liées à des membres de sa famille, avant d'être revendus avec d'importantes plus-values²³.

À **Marignane**, l'ancien maire Daniel Simonpieri a été condamné en 2011 à un an de prison avec sursis et cinq ans d'inéligibilité dans un dossier mêlant favoritisme, fausses factures et emploi fictif. L'opposition locale dénonçait par ailleurs un système de recrutements familiaux au sein de la municipalité²⁴.

À **Fréjus**, le maire David Rachline doit être jugé en septembre 2026 dans une affaire portant notamment sur des soupçons de favoritisme et de corruption, liés à l'attribution de certains marchés publics municipaux²⁵.

À **Marseille**, suite au contrôle de l'AFA, la mairie de secteur des **13^e et 14^e arrondissements** est citée dans plusieurs cas susceptibles de relever de manquements graves, en particulier en matière de détournement de fonds publics ou de prise illégale d'intérêts. Stéphane Ravier, ancien maire de secteur, a été condamné par la justice à plusieurs reprises²⁶.

L'accumulation de ces affaires judiciaires et controverses jette une ombre sur la probité de certains élus du RN dans l'exercice du pouvoir local. Elle rappelle que la gestion des ressources municipales constitue un enjeu démocratique majeur, dont la transparence est une condition essentielle de la confiance des citoyens.

Conclusion : le populisme municipal démasqué

L'examen des municipalités dirigées par le Rassemblement national – et auparavant par le Front national – dans plusieurs villes du Sud de l'hexagone permet de dépasser les grands discours et promesses électorales pour observer concrètement les effets de l'exercice du pouvoir par l'extrême-droite.

Dans des domaines aussi structurants que les priorités budgétaires, les relations avec le tissu associatif, les politiques culturelles, la sécurité ou encore la vitalité démocratique locale,

plusieurs tendances convergentes apparaissent. Réduction de certaines subventions, recomposition du paysage associatif, exacerbation du registre sécuritaire, polarisation du débat public ou encore multiplication d'affaires judiciaires liées à la gestion municipale constituent autant de traits récurrents observés dans ces expériences locales.

Ces orientations ne relèvent pas seulement de préférences idéologiques : elles produisent des effets concrets sur la vie des territoires. Attaques contre les politiques de solidarité, fragilisation de certaines structures associatives, contraction de l'offre culturelle, tensions accrues dans l'espace public ou encore interrogations sur la probité de certains élus témoignent de l'impact que peuvent avoir ces choix sur l'équilibre du tissu civique local.

L'analyse de ces expériences municipales met ainsi en lumière les limites et contre-sens de politiques souvent présentées comme des réponses simples, « de bon sens », aux difficultés des territoires. Elle montre également que certaines décisions prises à l'échelle locale peuvent produire des effets durables sur le fonctionnement démocratique des municipalités.

En définitive, l'analyse de ces expériences municipales ne conduit pas seulement à interroger les effets des politiques menées, mais aussi leur réception électorale. Dans plusieurs villes, les maires RN ont en effet été réélus dès le 1er tour ou apparaissent en situation de l'être, y compris lorsque leur gestion a été marquée par des controverses ou des procédures judiciaires.

Cette situation souligne la capacité du RN à construire un ancrage local durable une fois la mairie conquise, ainsi qu'une forme d'imperméabilité relative de son électorat aux affaires judiciaires ou aux critiques portant sur la gestion municipale.

Dès lors, l'étude de ces municipalités ne saurait être seulement lue comme un bilan critique : elle met en lumière la force de

pénétration de ce « populisme municipal ». Elle invite à mesurer combien, au-delà des controverses, ces pratiques peuvent durablement s'installer dans les territoires et contribuer à redéfinir les équilibres politiques ainsi que les conditions mêmes du débat démocratique.

Notes

- ① Mediavivant, « Extrême-droite : la casse sociale », 15 janvier 2025
- ② Mediavivant, [Extrait] Extrême-droite au pouvoir : « Il n'y a plus de centres sociaux à Orange », 21 janvier 2025
- ③ Midi-Libre, « Béziers : le centre social Arc-en-ciel ferme ses portes », 30 octobre 2015
- ④ La Marseillaise, « [Dossier extrême-droite] À Beaucaire, les purges associatives et ceux qui en profitent », 13 février 2026
- ⑤ La Marseillaise, « [Dossier extrême droite] À Fréjus, le social s'efface le sport encaisse », 13 février 2026
- ⑥ L'Équipe, « Il ne voit le sport qu'au bout d'une laisse » : à Béziers, le sport comme instrument de pouvoir pour Robert Ménard, le maire sortant, 11 mars 2026
- ⑦ Fondation Jean Jaurès, « Quelle est la vision du sport du Rassemblement national ? », 5 juillet 2024
- ⑧ Mediapart, « Le FN en ses mairies : la démolition de la culture », 21 janvier 2014
- ⑨ Libération, « Municipales : dans les villes qu'il dirige, le RN sabote la culture discrètement mais sûrement », 8 mars 2026

- ⑩ Le Monde, « L'État financera les Chorégies à la place du maire FN d'Orange », 10 octobre 1995
- ⑪ Mediapart, « Le FN en ses mairies : la démolition de la culture », 21 janvier 2014
- ⑫ Ibid.
- ⑬ Ici Roussillon, « Mi-mandat de Louis Aliot : à Perpignan, la culture sans (trop de) remous », 8 juin 2023
- ⑭ La Ligue des Droits de l'Homme, « Après le démantèlement de la stèle OAS de Marignane », 21 novembre 2008
- ⑮ France 3 Occitanie, « Armes de la police municipale : Ménard assume son affiche "qui dit les choses sans fioritures" », 12 février 2015
- ⑯ Le Figaro, « 800 interpellations par an », caméras de voie publique, réseau de citoyens vigilants... Fréjus, laboratoire RN de la lutte contre l'insécurité, 6 mars 2026
- ⑰ Blast, Contrôles au faciès, interpellations violentes, menaces: À Perpignan, la sale besogne de la « milice municipale » de Louis Aliot, 8 mai 2023
- ⑱ Libération, 5000 F pour « encourager la natalité française ». Prime discriminatoire à Vitrolles, 23 janvier 1998
- ⑲ Le Figaro, « Ils arrivent » : Robert Ménard utilise le journal de Béziers pour créer la peur des migrants, 9 septembre 2015
- ⑳ Midi-Libre, « Béziers / ABCR : le Conseil d'État donne tort à la mairie », 11 novembre 2016
- ㉑ France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur, « Marseille : un rapport de l'Agence française anticorruption accable la gestion de la ville », 16 décembre 2021

- ②② Camille Vigogne Le Coat, *Les Rapaces. Enquête sur la "Mafia Varoise" de Marine Le Pen, Les Arènes, 2 novembre 2023*
- ②③ Mediapart, « *Le FN en ses mairies : affaires, procès et clientélisme* », 22 janvier 2014
- ②④ Ibid.
- ②⑤ Le Monde, « *David Rachline, le maire RN de Fréjus, sera jugé en septembre pour favoritisme* », 19 décembre 2025
- ②⑥ Le Monde, « *Stéphane Ravier, sénateur d'extrême-droite, condamné à un an d'inéligibilité pour favoritisme* », 17 février 2026